

LE MINISTRE PHILIPPE COUILLARD ACCORDE AU CENTRE DOLLARD-CORMIER LE STATUT D'INSTITUT UNIVERSITAIRE SUR LES DÉPENDANCES

Québec, le 21 août 2007 – Le Centre Dollard-Cormier, à Montréal, est désigné institut universitaire sur les dépendances par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard. « En tant qu'institut universitaire dans le champ des dépendances, le Centre Dollard-Cormier s'efforcera de raffermir les liens entre la recherche et la pratique pour perfectionner les techniques d'intervention auprès des personnes aux prises avec l'alcoolisme, la toxicomanie ou le jeu pathologique, et mieux prévenir ces problèmes complexes », a déclaré monsieur Couillard.

Valable pour une période de trois ans, ce statut permettra entre autre au Centre Dollard-Cormier de participer à la formation des professionnels en dépendances par des activités d'enseignement et de supervision, en plus de contribuer, par sa position stratégique et ses partenariats, au dynamisme de son secteur de pointe.

« Le Centre Dollard-Cormier est une référence dans le secteur des dépendances. Son expertise et la pertinence de ses programmes de recherche sont reconnues dans le reste du pays et même sur le plan international. Sa désignation comme institut universitaire consacre ses efforts et témoigne de la confiance qu'inspirent ses réalisations et ses travaux de haut niveau », a souligné monsieur Couillard.

Le processus de désignation d'un institut universitaire respecte une série de critères en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. La décision d'accorder ce statut au Centre Dollard-Cormier fait écho à une recommandation du Comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, un comité qui avait été formé à la demande de monsieur Couillard.

- 30 -

Pour renseignements : Isabelle Merizzi
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171